

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE - QUALI O.F - Vente d'une prestation****Désignation**

La société QUALI O.F désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 114 Lotissement Le Lac 33290 LE PIAN MEDOC.

La société QUALI O.F met en place et dispense des formations intra-entreprises, de manière digitale/numérique/présentiel de manière exceptionnelle sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

**Objet et champ d'application**

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société QUALI O.F pour le compte du client (statut de professionnel enregistré auprès de l'INSEE exigé).

Toute commande de prestation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

**Devis et attestation**

Pour chaque prestation, la société QUALI O.F s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de prestation peut lui être fournie.

**Prix et modalités de paiement**

Les prix des prestations sont indiqués en euros TTC. Le paiement doit être effectué avant l'entrée en formation. En cas de paiement différé, il est étalé sur une période contractuellement déterminée ne pouvant excéder 6 mois.

Le règlement des factures ne peut être effectué que par virement bancaire ou par chèque (ce dernier ne pouvant excéder le montant de 300€).

En cas de retard de paiement, les pénalités s'élèvent à 20% du montant dû par jour de retard.

**Prise en charge**

Si le client bénéficie d'un financement par un Opérateur de compétences (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société QUALI O.F ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1<sup>er</sup> jour de la prestation, l'intégralité des coûts de prestation sera facturée au client.

**Conditions de report et d'annulation d'une prestation par le client**

L'annulation d'une prestation par le client est possible, à condition de le faire au moins 30 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par courrier au 114 Lotissement Le Lac 33290 LE PIAN MEDOC. En cas d'annulation entre 29 et 4 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la prestation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la prestation, une pénalité d'annulation correspondant à 70% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de la prestation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite par LRAR à la société QUALI O.F dans un délai de 20 jours avant la date de la prestation. Ce report sera conditionné aux disponibilités de la société QUALI O.F et ne pourra pas permettre l'engagement de sa responsabilité en cas d'inexécution pour indisponibilité.

**Conditions de report et d'annulation d'une  
prestation par la société QUALI O.F**

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société QUALI O.F ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail et se verront proposer de nouvelles dates de prestation. Ce n'est qu'après refus express de ces dates qu'un remboursement intégral sera effectué sous 3mois à compter du refus.

De plus, la société QUALI O.F se réserve la possibilité d'annuler toute prestation programmée jusqu'à 14jours avant la date prévue sans indemnisation du client.

Une annulation dans les 13jours précédents la date prévue est possible sans indemnisation seulement aux motifs suivants : décès du formateur ou de la famille proche (ascendant - descendant), hospitalisation, maladie constatée par certificat médical, accident de la circulation, accident domestique en cas de prestation en distanciel.

Enfin, en cas d'annulation dans les 13jours précédents la date prévue n'entrant pas dans les motifs d'annulation cités ci-dessus, la société QUALI O.F s'engage à proposer un avoir d'une valeur de 15% sur une prestation future.

**Propriété intellectuelle et droit d'auteur**

Les supports, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont

protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société QUALI O.F. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de la commercialisation de prestations inspirées de celles réalisées par QUALI O.F.

**Informatique et libertés**

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société QUALI O.F sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et le Règlement Général de Protection des Données du 27 avril 2016, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

**Loi applicable et attribution de compétence**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française.

En cas de litige survenant entre la société QUALI O.F et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée.

À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de BAYONNE, 17 avenue de la Légion Tchèque, 64100.

**Signatures des parties :**

La Société QUALI O.F :

Le client (précédé de la mention : « Lu et approuvé ») :